



Charte morale et d'engagement de l'École de Golf des Chanalets

Je soussigné(e), _____ (prénom, nom), joueur/joueuse de l'Ecole de Golf des Chanalets, conscient(e) que le Golf des Chanalets, l'Association Sportive et les partenaires s'investissent pour m'aider à pratiquer le golf au meilleur niveau, m'engage à respecter les 12 principes ci-dessous. Ils constituent mon engagement personnel dans la réussite de l'Ecole de Golf et des équipes.

Les 12 principes

- 1.** Je m'engage à respecter le programme d'entraînement établi par les personnes chargées de l'encadrement de l'Ecole de Golf.
- 2.** Je m'engage à adopter en toutes circonstances un comportement qui favorise l'esprit d'équipe et la camaraderie entre tous les membres de l'équipe.
- 3.** Je m'engage à adopter en toutes circonstances un comportement exemplaire qui implique notamment le respect de l'étiquette, des joueurs, du terrain et des infrastructures où je pratique le golf.
- 4.** Je m'engage à observer un devoir de réserve à l'égard des officiels, des golfs et des partenaires. Je ne conteste pas leurs décisions par des mouvements d'humeur ou la parole et je ne dénigre pas leurs performances en public.
- 5.** En situation de jeu, je m'engage à porter la tenue de l'équipe et à la respecter. Il est en de même si je suis pris(e) en charge partiellement ou intégralement lors d'une compétition. Hors situation de jeu, je m'engage à porter une tenue vestimentaire correcte sur le terrain et à enlever ma casquette dans les lieux clos.
- 6.** En situation de jeu, je m'engage à ne pas utiliser de téléphone portable, sauf si une urgence l'exige.
- 7.** Je m'engage à ne jamais consommer de produits illégaux ou dopants. Je m'engage également à ne jamais utiliser de produits pharmaceutiques sans un avis médical préalable.
- 8.** Je m'engage à me soumettre à toutes les séances de préparation mentale et physique proposées par les personnes chargées d'encadrer l'équipe.

9. Je m'engage à être ponctuel(le) aux séances, à ne pas partir avant la fin et à prévenir en cas d'absence. La durée des cours inclut la distribution du matériel, des balles, l'accès aux zones d'entraînement et la restitution du matériel à la fin du cours. Je me présente à l'accueil du golf 10 minutes avant le début de chaque cours. Les casques audio ou écouteurs sont proscrits pendant les cours collectifs.

10. Je m'engage à réserver un départ à l'accueil du golf pour accéder au parcours 18 trous.

11. En conformité avec les règles du statut amateur, je m'engage à céder gratuitement, pour une durée indéterminée, mon droit à l'image au Golf des Chanalets, à l'Association Sportive et aux partenaires pour toute communication institutionnelle associée à l'Ecole de Golf, sur tous supports (presse, télévision, radios, internet, affichage...).

12. En cas de non-respect de cette charte, je pourrai être exclu(e) de manière temporaire, ou définitive, des équipes et de l'Ecole de Golf par le Golf des Chanalets ou l'Association Sportive.

Nom et prénom du joueur(euse) :

Date :

Signature joueur(euse) :

Signature représentant légal :

Golf des Chanalets – Association Sportive du Golf des Chanalets
1812, Route de l'Amiral Marc de Joybert
26500 BOURG LES VALENCE
Tél : 04 75 83 16 23
E-mail : info@golf-chanalets.com